

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne... 25 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE...

ROUBAIX, le 3 NOVEMBRE 1878

Bulletin du jour

La fête de la Toussaint semble avoir imposé des vacances aux événements aussi bien qu'au monde catholique.

Les dépêches de l'étranger vivent elles-mêmes de redites. Elles contiennent notamment à parler de la fameuse note anglaise qui aurait été transmise à Saint-Petersbourg et dont le but serait de protester contre les mouvements des Russes en Bulgarie.

Sous prétexte de liberté, en effet, l'école radicale autoritaire avait porté atteinte à toutes les libertés dont la Suisse s'honore à juste titre: on avait vu l'oppression religieuse sévir de nouveau avec intensité, et tout un groupe de citoyens être frappé dans ses croyances.

Nous avons aussi beaucoup à apprendre des conservateurs catholiques suisses, qui n'ont jamais désespéré de l'avenir et ont toujours eu foi dans les institutions libérales de leur pays.

Un fait mérité cependant d'être signalé, en attendant que d'autres informations le confirment. Le général commandant en chef l'armée du Caucase aurait ordonné la remise sur le pied de paix toutes les troupes des districts transcaucasiens.

La défaite du Kulturkampf en Suisse.

Les élections qui ont eu lieu dimanche en Suisse pour la nomination des députés au Conseil national, méritent d'attirer toute notre attention. On sait, en effet, que depuis trois ans, la majorité, dans les conseils de la confédération comme dans la plupart des cantons, appartenait au parti radical autoritaire généralement sympathique au système bismarckien et qui a inauguré dans ce pays, jusqu'aujourd'hui et respectueux de toutes les opinions, le fameux combat pour la culture. A Genève et à Berne, les catholiques ont été opprimés par une majorité avant tout protestante, leurs ecclésiastiques chassés et leurs églises prises de force. A Genève même, le gouvernement de M. Carteret s'était fait une telle spécialité pour les prises de possession violentes, accompagnées d'expéditions armées, que le bon sens populaire avait baptisé ses membres de l'épithète non équivoque de chevaliers du rossignol.

C'est ce parti qui vient de recevoir un échec sensible aux élections du 27 octobre. A Genève et dans le Jura bernois,

ses représentants sont restés en minorité: dans le Jura, les catholiques, qui sont l'immense majorité, ont pu enfin avoir des députés qui représenteront leurs intérêts. Dans beaucoup d'autres cantons, les majorités se sont également accentuées dans le sens conservateur. Ce qui ressort avant tout de cette importante élection, c'est le fait que partout et toujours le radicalisme se perd par ses excès. Aussi pour la France ce fait a-t-il une importance capitale, non pas seulement parce qu'il fait subir un échec à la politique du cabinet de Berlin, mais encore parce qu'il doit être un nouvel avertissement pour ceux qui ne veulent pas voir à quels excès nous conduirait en France un gouvernement du même genre.

Nous avons aussi beaucoup à apprendre des conservateurs catholiques suisses, qui n'ont jamais désespéré de l'avenir et ont toujours eu foi dans les institutions libérales de leur pays. Ce sont eux qui, depuis sept ans, ont maintenu intact l'honneur du nom suisse et qui ont donné aux soi-disant progressistes radicaux des leçons de liberté. Or, ce qui en soi, c'est un échec pour le parti qui, chez nous, allait prendre le mot d'ordre à Genève et n'attendait que le moment propice pour inaugurer en France cette parquinerie qu'on a si bien appelée un calendrier religieux. Ceux qui pensent ainsi auront désormais l'exemple de Genève, et ils comprendront, nous l'espérons, que la première chose dans un pays est de respecter la liberté religieuse.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

On lit dans l'Education journal des écoles primaires: Dans un de nos derniers numéros, nous avons donné, d'après l'Abeille de Bruxelles, la liste des récompenses accordées à l'exposition pédagogique de la Belgique. On a pu y voir que les Frères des Ecoles chrétiennes y occupaient un rang fort distingué.

On m'assure qu'en ce moment le gouvernement occulte de la chaussée d'Autin ne serait pas sans ennuis. Parmi les sujets de ses préoccupations, on cite, notamment, les suivants: 1° L'échec des radicaux suisses aux dernières élections; il est frappant, en effet, de voir succomber le parti de la persécution anti-religieuse chez nos voisins, au moment même où on inaugure en France le même système de persécution. 2° Certains choix faits par les conseils municipaux, le 27 octobre. Il paraît qu'ou les conservateurs ont été battus, ce n'est pas précisément au profit de la république opportuniste. 3° Les révélations que paraît devoir amener la tentative de Moncasi, révélations que laisserait entrevoir un rap-

port de M. de Chaudordy à notre gouvernement.

1° De la part de la presse officielle allemande, en faveur de cette tentative. Il est remarquable, en effet, que l'organe officiel du prince-chancelier, après avoir célébré des sympathies allemandes pour la dynastie espagnole, représente les ennemis de cette dynastie comme se trouvant non-seulement en Espagne, mais aussi au dehors et particulièrement en France. 2° Enfin, on est fort contrarié de la façon dont s'achève l'Exposition, au milieu du mécontentement général et des déclamations de toutes sortes. On remarque beaucoup la façon dont les commissaires étrangers de l'Exposition viennent de témoigner à MM. Teisserenc de Bort et Krantz leur satisfaction et leur reconnaissance. Priés, dans leur dernière réunion générale, de voter l'offre à ces deux personnages d'un souvenir artistique, ils ont repoussé la proposition à l'unanimité moins deux voix. On ne dira pas, sans doute que ces étrangers ont obéi, dans la circonstance, à des préventions politiques. La Lanterne n'a jamais eu plus d'esprit qu'hier, elle a supprimé ceci: « De retour dans ses Etats, le Shah a supprimé, pour un laps de quatorze ans, la moitié des impôts de tous ses sujets. » On s'était toujours douté que ce monarque voyageait en Europe sans rien voir des institutions des pays qu'il traversait.

Parfait... mais il semble que la réflexion tombe d'aplomb sur notre cher gouvernement républicain. Nos excellents journaux radicaux, ceux dont les collaborateurs ou les inspireurs n'ont cessé d'être en relations suivies avec les révolutionnaires espagnols, essaient d'établir une confusion comme au sujet de l'attentat dirigé contre la vie du roi Alphonse. Ainsi, la Lanterne imprime: « La balle du tennelier Moncasi était, il n'y a pas si longtemps encore, dans l'escopette de M. le duc de Madrid. » Il devient donc opportun de rappeler que « dans ses interrogatoires, Moncasi a déclaré qu'il était poussé au crime par ses opinions socialistes et reconnu qu'il appartenait à l'Internationale... » DE SAINT-CHIERON.

- Médailles d'Or: Institut des Frères pour exposition collective, France, Belgique, Canada. N. B. — Toutes les maisons de l'ordre participent à cette récompense, qui dispense de mentions spéciales. En outre, les Frères qui ont exposé avec le Ministère de l'Instruction publique participent au prix que celui-ci a obtenu. On assure que M. Bardoux se propose de distribuer des récompenses précieuses à ses divers coopérateurs. Fr. Alexis-Marie (méthode et ouvrages de géographie, Belgique). Fr. Mémoire, directeur du pensionnat de Malonne (Belgique). Médaille de Bronze: Fr. Marianna, arithmétique (Belgique). Ecole des Houillères à Combray (France). Classe XVII. Géographie Médailles d'Argent: Fr. Alexis-Marie, reliefs et cartes hypométriques. Classe LIII. Matériel de chimie MÉDAILLE D'OR: Fr. Sournin, de Grasse. Classe LXXV. Agriculture MÉDAILLE D'OR: Institut agricole de Beauvais. MÉDAILLES D'ARGENT: Pensionnat des Frères de Reims. Fr. Ragnac, reliefs et tableau. Fr. Lucard, directeur de l'école normale de Rouen. Classe LXXXIII. Insectes utiles. MÉDAILLE DE BRONZE: Fr. Albéric, à B.-auvais. Classe LXXXVII. Plantes potagères MÉDAILLE D'OR: Etablissement agricole d'Igny, près Paris. Classe LXXXVIII. Arbres et fruits MÉDAILLE D'ARGENT: Etablissement agricole d'Igny. Cinq médailles d'or, cinq d'argent, deux de bronze sans compter une mention honorable, qu'en dites-vous lecteurs? N'est-ce pas répondre fièrement aux détracteurs? Faites donc passer ces gens-là pour des ignorants! Bravo, les Frères!

LETRES DE PARIS

Paris, 2 novembre. On m'assure qu'en ce moment le gouvernement occulte de la chaussée d'Autin ne serait pas sans ennuis. Parmi les sujets de ses préoccupations, on cite, notamment, les suivants: 1° L'échec des radicaux suisses aux dernières élections; il est frappant, en effet, de voir succomber le parti de la persécution anti-religieuse chez nos voisins, au moment même où on inaugure en France le même système de persécution. 2° Certains choix faits par les conseils municipaux, le 27 octobre. Il paraît qu'ou les conservateurs ont été battus, ce n'est pas précisément au profit de la république opportuniste. 3° Les révélations que paraît devoir amener la tentative de Moncasi, révélations que laisserait entrevoir un rap-

port de M. de Chaudordy à notre gouvernement.

1° De la part de la presse officielle allemande, en faveur de cette tentative. Il est remarquable, en effet, que l'organe officiel du prince-chancelier, après avoir célébré des sympathies allemandes pour la dynastie espagnole, représente les ennemis de cette dynastie comme se trouvant non-seulement en Espagne, mais aussi au dehors et particulièrement en France. 2° Enfin, on est fort contrarié de la façon dont s'achève l'Exposition, au milieu du mécontentement général et des déclamations de toutes sortes. On remarque beaucoup la façon dont les commissaires étrangers de l'Exposition viennent de témoigner à MM. Teisserenc de Bort et Krantz leur satisfaction et leur reconnaissance. Priés, dans leur dernière réunion générale, de voter l'offre à ces deux personnages d'un souvenir artistique, ils ont repoussé la proposition à l'unanimité moins deux voix. On ne dira pas, sans doute que ces étrangers ont obéi, dans la circonstance, à des préventions politiques. La Lanterne n'a jamais eu plus d'esprit qu'hier, elle a supprimé ceci: « De retour dans ses Etats, le Shah a supprimé, pour un laps de quatorze ans, la moitié des impôts de tous ses sujets. » On s'était toujours douté que ce monarque voyageait en Europe sans rien voir des institutions des pays qu'il traversait.

Parfait... mais il semble que la réflexion tombe d'aplomb sur notre cher gouvernement républicain. Nos excellents journaux radicaux, ceux dont les collaborateurs ou les inspireurs n'ont cessé d'être en relations suivies avec les révolutionnaires espagnols, essaient d'établir une confusion comme au sujet de l'attentat dirigé contre la vie du roi Alphonse. Ainsi, la Lanterne imprime: « La balle du tennelier Moncasi était, il n'y a pas si longtemps encore, dans l'escopette de M. le duc de Madrid. » Il devient donc opportun de rappeler que « dans ses interrogatoires, Moncasi a déclaré qu'il était poussé au crime par ses opinions socialistes et reconnu qu'il appartenait à l'Internationale... » DE SAINT-CHIERON.

Paris, 2 novembre 1878. Il a été répandu hier dans Paris deux nouvelles qui, nous l'espérons, ne seront pas confirmées. La première, la moins grave d'ailleurs, a trait à l'Exposition. On dit, le ministre du commerce et le commissaire général très émus du grand nombre de commerçants et d'industriels qui refusent les récompenses que le jury a décliné de leur accorder: l'examen a été long, cependant, et certainement quelle qu'ait été la bonne volonté du jury, on prétend à peu près généralement que s'il a été sévère comme M. Pét-de-Loup, il n'a pas été aussi juste que lui. Or, il paraîtrait que très affectés de tout ce qu'ils lisent dans les lettres qu'ils reçoivent, le ministre du commerce et le commissaire général auraient résolu de décerner encore environ une centaine de croix d'honneur. Nous rapportons cette nouvelle sans y croire car nous aimons à supposer que si de nouvelles décorations sont données, elles le seront parce qu'on les jugera méritées et non comme un palliatif à de justes réclamations. La commission du budget a tenu, pa-

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Rapports des ouvriers roubaixiens, délégués à l'Exposition: Tissage (Rapport de M. Emile Deschamps). Ayant eu l'honneur, au nom de la ville de Roubaix, d'être délégué, comme ouvrier tisserand de tapis et ameublements, à l'Exposition universelle de 1878, je rends compte de mes observations, en suivant l'ordre du questionnaire: 1° J'ai remarqué (Classe 57, groupe VI) le nouveau système mécanique à cylindre autrement dit jaquet, construction Jules Verdol et Cie. Le tissu tapissier qui se fait actuellement sur ce métier est de bonne qualité, et le métier marche régulièrement, ainsi que l'é-

chasse qui se compose de huit out-

re de chaque côté, autre système qu'à Roubaix. Ce tissu se compose de chaîne coton dont deux ensemble, l'une pour le fond, et l'autre qui sert de liège, destinée ombre, fond noir. Les fils qui font l'ombredont du dessin sont d'une nuance relativement au fond, très foncée, mais cependant quoique de 34 tons, très-brun mariés. Toutes les couleurs sont en laine cardée. 2° Appareil destiné aux opérations préparatoires du tissage. Machines à ourdir et à bobiner. — Ce métier se compose d'un grand ratelier dont la hauteur est de quatre mètres et la largeur d'un mètre. Sa contenance et de mille bobines, à deux près, au besoin on pourrait en doubler le nombre. Il contient plusieurs cylindres comme les métiers à ourdir à la machine, en usage depuis longtemps à Roubaix, pour réunir les chaînes; n'ayant pu le voir marcher, malgré la demande que j'en ai faite, — il me quitte parait-il, des pièces au mécanisme. — je ne puis en rendre un compte exact. Quant aux avantages de ce métier, j'ai pu savoir qu'on ourdit, on bobine et on dresse tout à la fois, ce qui demande beaucoup d'emplacement pour le montage. J'ai passé comme il m'a été indiqué, à la Classe 21, groupe III, (Articles de tapis et ameublements).

J'ai remarqué plusieurs articles bien conditionnés, tels que Epiplégis soie, dessin façonné d'un pot à fleur magnifiquement; il se compose de chaîne soie, et d'une chaîne de coton pour le liège, la trame est de coton fin pour la fine duite et de gros coton pour le dessin, avec effet de la chaîne soie qui est le fond. Les reps sont aussi de bonne condition, le dessin de cet article est ordinaire. Les matières employées sont, pour le fond, de la soie doublée à deux ou trois beuts, les fleurs sont de laine cardée. Il s'en trouve avec duit de fond soie, bordé coton, fleurage laine cardée. Les tapis Moquette ont une remarquable expression, particulièrement quant à la distinction de leur dessin fleurage de chaîne de toutes nuances éclatantes. Il s'en trouve aussi de tissés tout uni. Les articles velours font l'objet extraordinaire des classes que je traverse. La beauté du dessin est incomparable: rien de plus riche que cette étoffe d'une si petite largeur agrémentée de mille beautés qui font ressortir les fleurs. Les fonds sont généralement en soie, d'un satin de sept, excessivement fourni en chaîne de fond et de velours; il s'en trouve des doublés, le velours est presque tout en chaîne, il s'en trouve cependant avec le velours laine, ce qui, à dix ou quinze pas, paraît presque aussi bien, quant à la fourrure et à la grosseur du fil. J'ai remarqué les différentes teintures aux nuances si bien réussies, telles que réséda pour fond et velours marron, intérieur des fleurages rouge cramoisi, vert foncé, fleur détachée blanche et grise, ce qui donne le plus riche effet à ces beaux articles. Il s'en trouve dont le fond est ceinture velin, et les velours distingués. Les trames sont en coton, de trois ou quatre duites, à la baguette, généralement trois duites. J'ai remarqué en plus, les épinglés en laine façonnés avec brocheur s'rvant à brocher des fleurs dans la largeur, de distance en distance, ce qui fait très-bel effet et donne un aspect très riche. Il s'en trouve brochettes en soie avec

Paris, 2 novembre. On m'assure qu'en ce moment le gouvernement occulte de la chaussée d'Autin ne serait pas sans ennuis. Parmi les sujets de ses préoccupations, on cite, notamment, les suivants: 1° L'échec des radicaux suisses aux dernières élections; il est frappant, en effet, de voir succomber le parti de la persécution anti-religieuse chez nos voisins, au moment même où on inaugure en France le même système de persécution. 2° Certains choix faits par les conseils municipaux, le 27 octobre. Il paraît qu'ou les conservateurs ont été battus, ce n'est pas précisément au profit de la république opportuniste. 3° Les révélations que paraît devoir amener la tentative de Moncasi, révélations que laisserait entrevoir un rap-

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

On lit dans l'Education journal des écoles primaires: Dans un de nos derniers numéros, nous avons donné, d'après l'Abeille de Bruxelles, la liste des récompenses accordées à l'exposition pédagogique de la Belgique. On a pu y voir que les Frères des Ecoles chrétiennes y occupaient un rang fort distingué. On m'assure qu'en ce moment le gouvernement occulte de la chaussée d'Autin ne serait pas sans ennuis. Parmi les sujets de ses préoccupations, on cite, notamment, les suivants: 1° L'échec des radicaux suisses aux dernières élections; il est frappant, en effet, de voir succomber le parti de la persécution anti-religieuse chez nos voisins, au moment même où on inaugure en France le même système de persécution. 2° Certains choix faits par les conseils municipaux, le 27 octobre. Il paraît qu'ou les conservateurs ont été battus, ce n'est pas précisément au profit de la république opportuniste. 3° Les révélations que paraît devoir amener la tentative de Moncasi, révélations que laisserait entrevoir un rap-

Feuilleton du Journal de Roubaix du 4 Novembre 1878.

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET IV CHEZ NOL (Suite) — Je ne pouvais ni parler ni me mouvoir; mais je n'ai jamais perdu complètement conscience de moi-même. — Et vous vous souvenez de tous les détails... — De tous, murmura la jeune fille, dont les yeux se voilèrent de leurs longs cils. Noël, à son tour, baissa la tête et il y eut une pause. Madame Duhamel reprit bientôt: — Nous allons vous quitter, monsieur Noël, car voici mon beau frère qui nous emmène à Bilguy... Recevez, encore une fois, nos remerciements... Il est des services, ajouta-t-elle avec embarras, que l'on n'oserait reconnaître d'une certaine façon, de peur de blesser de nobles susceptibilités... Mais j'espère qu'à l'avenir vous me considérerez comme votre amie, et peut-être trouverai-je une occasion de récompenser auprès de vous cette mère que, m'a-t-on dit, vous aimez tant.

Ces paroles, si affectueuses et si délicates, causèrent au jeune mécanicien un véritable ravissement. — Ah! madame, s'écria-t-il, je n'ai pas mérité... Ma récompense est toute entière dans mon cœur et je n'aspire à aucune autre. M. de Lovedy jeta une note brutale dans ce concert de sentiments généraux. — Je vous le disais bien, ma chère Louise reprit-il, ces papiers ne peuvent rien recevoir des personnes auxquelles ils rendent service, et celui-ci, qui est l'officier, n'aurait garde de manquer à la consigne... Ah! Noël, poursuivit-il, n'a-t-on aucune idée dans la ville des abominables incendiaires qui viennent de se signaler par ce nouvel exploit? Noël, quoique blessé des observations du banquier, répondit sans s'agiter: — Aucune, monsieur; cependant la justice s'est émue sérieusement de ces crimes réitérés, et on annonce l'arrivée à Vauvray d'un juge d'instruction qui va ouvrir une enquête. — Bah! la justice ne trouvera rien, comme à l'ordinaire. — On l'aidera, monsieur, pour ma part, si je découvre quelque chose... et j'y arriverai! J'y arriverai, j'en réponds! Il avait prononcé ces paroles avec tant de confiance que M. de Lovedy et les dames le regardèrent avec étonnement. — Puissiez-vous réussir, monsieur

Nôël dit la mère. Mais était-ce donc pour me donner un avertissement à ce sujet que vous sembliez, hier, vouloir me parler? — Non, non, madame; je voulais seulement vous avertir qu'autrefois, selon les ordres de votre mari, j'ai construit, dans sa chambre de la Grande Maison, un coffre-fort en fer, soigneusement caché dans la muraille, et qu'il destinait, me dit-il, à renfermer des papiers et des objets précieux. Personne, excepté lui et moi, n'avait connaissance de ce secret, et si M. Duhamel était encore de ce monde, je n'en parlerais pas. Mais, après bien des hésitations, il m'a semblé que je devais déclarer cette particularité à la famille... Malheureusement, poursuivit Noël, j'ai trop tardé peut-être. Cette révélation paraît produire en effet extraordinaire sur le banquier; il avait treussilli, puis était devenu pâle. Il reprit, en essayant de rire: — Tiens! tiens! je n'aurais pas cru mon cher et excellent beau-frère si cachottier... Vous, Louise, savez-vous l'existence de ce coffre secret? — Nullement; mais la mort de mon mari a été si subite, si imprévue... — Quant à moi, dit Adrienne avec timidité, je me souviens du temps où M. Noël venait travailler chez nous, et je me demandais ce qu'il pouvait faire seul dans la chambre de mon père... — Petite curieuse! reprit Lovedy, mais croyez-vous, monsieur Noël, que le coffre-fort, construit par vous, ait pu

résister à l'incendie épouvantable de cette nuit? — Je l'ignore, monsieur; comme je revenais ici, j'ai entendu un écoulement et peut-être était-ce celui du mur qui renfermait la cachette. Le coffre, du reste, est solide, à l'abri du feu, et, si l'on n'en retrouvait pas la clef, moi seul serais en état de l'ouvrir, à moins qu'on ne le briât. L'agitation du banquier devenait de plus en plus visible. — Allons, reprit madame Duhamel, nous nous occuperons de cela quand il sera possible d'approcher de ces malheureux ruines encore embrasées. S'il faut le dire, je ne sais pas que le coffre contienne des objets de valeur, car nos titres de rentes et de propriétés sont déposés chez maître Perrin... Merci pourtant, monsieur Noël: peut-être votre avertissement a-t-il plus d'importance qu'on ne croit. Les dames s'étaient levées et se disposaient à partir, quand le bruit d'un tambour qui battait la marche retentit au dehors. Noël se redressa vivement. — Quoi! dit-il, serait-ce un nouvel incendie? Il courut à la fenêtre; mais il se retira aussitôt. — Rien, reprit-il, des saltimbanques!... Ils choisissent bien leur temps! N'importe, madame et mademoiselle s'approchèrent distraitement de la fenêtre et jûrèrent, à leur tour, un regard dans la rue.

Un gros homme, en maillot blanc et en justaucorps à paillettes, s'avancait d'un pas majestueux. A son côté marchait un enfant, vêtu en paillasse, à figure maigre, au teint flétri, et qui ne paraissait pas avoir plus de cinq ou six ans, quoiqu'il en eût peut-être le double. Ils étaient précédés d'un pauvre diable en guenilles, frappant à tour de bras sur sa caisse fêlée, et suivis d'une vingtaine de ces polissons que ne manque jamais d'attirer le moindre spectacle, à la condition qu'il soit gratuit. Les dames, comme Noël, n'avaient fait qu'une rapide apparition à la fenêtre; cependant elles avaient été vues du dehors, et toute la bande s'arrêta devant la maison. Là, après que le tambour eut exécuté un roulement, on entendit une voix enrouée qui criait: — Avec la permission des autorités constituées de cette ville, c'est pour avoir l'honneur de prévenir le public que ce soir, à six heures, sur la place de la Promenade, aura lieu une grande représentation de la troupe Sans-Pareille, où l'on verra: l'Hercule du Nord qui jonglera avec des poids de mille kilos et tombera toutes les personnes qui voudront bien l'honneur de leur confiance; la Belle Américaine dite l'Incomparable, qui exécutera la danse sur les osufs et d'autres danses de caractères. Les intermèdes seront remplis par les exercices de l'Inimitable Zozo, dit le Disloqué!... C'est pas vrai! s'écria l'enfant d'une voix glapissante.

Dans la rue on se mit à rire de cette interruption que l'on trouvait des plus comiques. — Pourquoi monsieur Zozo, demanda le saltimbanque avec toute la gravité de Mondor, vous permettez-vous de contredire votre respectable maître? — Ah! je vas vous dire, répliqua l'enfant en faisant la grimace, c'est pas le Disloqué que je m'appelle, c'est pas le Déjeté. Nouveaux rires de la foule à laquelle cette réponse semblait pleine de finesse et de bon goût. Après quelques autres bouffonneries de même force, le saltimbanque acheva son annonce; puis le tambour se remit à battre la marche, et on alla répéter la même scène au plus prochain carrefour. — Comme la police est mal faite! dit M. de Lovedy; devrait-on souffrir que ces vagabonds courent ainsi la ville, en ce moment de désastre public? — Ce sont de pauvres hères qui gagnent péniblement leur pain, répliqua Noël; cependant cette bande de saltimbanques ne manque jamais d'apparaître, soit ici, soit dans les villages environnants, aussitôt qu'un incendie a éclaté. (A suivre.)

LETTRES MORTUAIRES ET D'ART. — Imprimerie Alfred Reboux. — A vis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien)